

Un programme qui réduit les risques et agit à la bonne place



Danielle Côté
Responsable des programmes PDSB et TMS
Hôpital Santa Cabrini
danielle.cote@ssss.gouv.qc.ca



Nancy Fiset
Chef du Service de santé et de sécurité du travail (SST)
Hôpital Santa Cabrini
nancy.fiset.santc@ssss.gouv.qc.ca

Confronté à un taux d'accidents du travail très élevé, surtout depuis 2010, le Service de SST, avec l'appui de la Direction générale, a pris le taureau par les cornes pour entreprendre la mise en place d'un programme de prévention des TMS.

Pour soutenir le Service de SST, la Direction des ressources humaines a libéré à temps complet une thérapeute en réadaptation physique, également formatrice PDSB (Principes pour le déplacement sécuritaire des bénéficiaires). Son mandat consistait à procéder à l'élaboration, à l'analyse et à la mise en place du programme de prévention des TMS. Compte tenu du succès du programme, cette libération, initialement prévue pour un an, s'est transformée en poste permanent à temps complet.

Faits saillants en prévention des TMS

À partir du modèle conçu par l'ASSTSAS¹, une analyse de la situation a été faite sur certaines unités ciblées. Cette démarche a permis de bien cerner les problématiques et de préparer un plan d'action pour diminuer les risques de TMS, tout en priorisant les bonnes interventions.

PDSB

Nous avons relancé et mieux encadré la formation PDSB. Depuis plusieurs années, elle n'était offerte principalement qu'à l'embauche pour le personnel soignant. Maintenant, un local permanent a été aménagé et dédié à des formations en lien avec les mobilisations des patients. Depuis 2013, près de 700 préposés aux bénéficiaires, infirmiers auxiliaires, infirmiers et personnel de réadaptation ont suivi une mise à jour PDSB. La formation initiale a été adaptée en un format de sept heures, car l'organisation ne pouvait se permettre de libérer autant d'employés pendant deux jours.

Une trentaine d'employés ont toutefois reçu la formation complète de deux jours. Ils forment maintenant l'équipe

Depuis la mise en place du programme en 2013, les données montrent près de 30 % de réduction des accidents du travail causant un TMS.

d'agents de suivi mise en place sur les différentes unités de soins de tous les quarts de travail. Leur rôle est de conseiller et de soutenir leurs collègues dans l'application des PDSB dans les soins de tous les jours.

Afin de maintenir la motivation et le dynamisme de l'équipe PDSB et de consolider les acquis, une journée de perfectionnement a été organisée. Les formateurs et les agents de suivi ont profité de cette activité pour partager leurs expériences, échanger sur leur rôle et pratiquer des mises en situation.

ÉQUIPEMENTS

L'analyse réalisée au début de la démarche a permis de constater que plusieurs incidents et accidents du travail étaient liés aux patients. En effet, de nombreux événements déclarés étaient survenus, entre autres, en retenant un usager lors d'une chute, en le relevant du sol à la suite d'une chute et en effectuant des mobilisations au lit.

Des toiles de chute et des surfaces de glissement ont donc été achetées pour toutes les unités de soins et le personnel a été formé à l'utilisation des équipements et aux méthodes de travail sécuritaires. Nous nous sommes procuré des équipements supplémentaires tels que : fauteuils roulants, lève-personnes, toiles de lève-personnes, planches de transfert, marchettes, etc.

COMMUNICATION

Des tableaux d'affichage ont été installés sur toutes les unités et dans tous les services afin de diffuser des informations sur la prévention des TMS et la SST. Des cartables PDSB, disponibles sur toutes les unités, contiennent des conseils sur les équipements et les méthodes de travail, le nom des membres de l'équipe PDSB, etc.

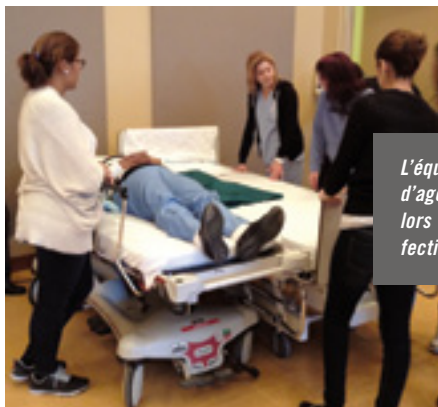
PERSONNE-RESSOURCE

La responsable des programmes TMS et PDSB relève du Service de SST. Elle planifie et organise les formations et les suivis avec le personnel et se charge des autres activités de prévention. Elle participe à l'analyse de tous les incidents et accidents du travail. Au besoin, elle rencontre les employés et les chefs de service afin de mieux cerner les risques, les accompagner dans l'organisation du travail et suggérer les correctifs nécessaires.

Principaux défis

Lors de la phase initiale du programme, les interventions ont principalement ciblé le personnel soignant. Cependant, plusieurs autres activités sont à venir pour les autres catégories d'employés, car la prévention des TMS concerne tout le monde.

Les réalités du travail au quotidien dans les établissements de santé font en sorte qu'il n'est pas toujours facile de sensibiliser et de conscientiser les employés et les cadres



L'équipe de formateurs et d'agents de suivi à l'œuvre lors de la journée de perfectionnement PDSB.



Une partie de l'équipe PDSB.

CONDITIONS FAVORABLES AU SUCCÈS DE LA DÉMARCHE

- Appui de la Direction générale et des autres directions.
- Implication des chefs de service dans le processus d'enquête d'incidents/accidents du travail et en prévention sur leur unité respective.
- Soutien d'une personne responsable du programme qui occupe un poste à temps plein et qui relève du Service de SST.

à l'importance de la prévention des TMS, au respect des bonnes méthodes de travail et à la diminution des risques d'accident. La libération du personnel pour assister à des formations, des suivis ou des processus de résolution de problèmes est, souvent, assez complexe à organiser.

La gestion de l'équipement sur les unités demeure un réel défi. Même bien identifié, le matériel se retrouve fréquemment sur d'autres unités. Cela peut causer un manque d'inventaire à certains endroits et faire en sorte que les employés ne puissent plus travailler avec les bons équipements et deviennent à risque d'accidents du travail.

Un investissement essentiel

Le nombre d'accidents du travail avec perte de temps reliés aux TMS ainsi que la durée des périodes d'arrêt de travail sont en baisse. En effet, depuis la mise en place du programme en 2013, les données montrent près de 30 % de réduction des accidents du travail causant un TMS.

Nous en concluons qu'investir en SST a été essentiel pour l'Hôpital Santa Cabrini. Ce virage à 180° s'est avéré fort rentable tant au niveau des TMS qu'au niveau du dossier financier CSST. Une véritable culture de prévention est en train de prendre place. ■

RÉFÉRENCE

1. VILLENEUVE, J. *Programme de prévention des troubles musculosquelettiques chez le personnel soignant*, ASSTSAS, 2011 (asstsas.qc.ca/programme-tms.html).